



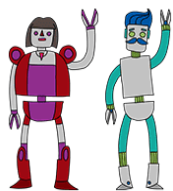
UDAF 65 / CODE CLUB

Aurore GIAVARINI COLOMBO
Coordinatrice Départementale

05.62.44.02.36 / 06.22.90.46.77
aurore.colombo@udaf65.fr



QU' EST CE QU' UN CODE CLUB ET POURQUOI ?



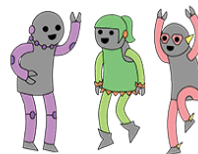
✓ Un volontaire



✓ Projets de Code Club



✓ Un lieu



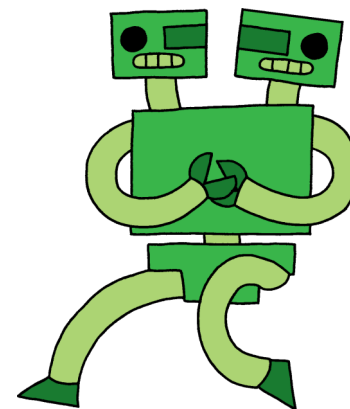
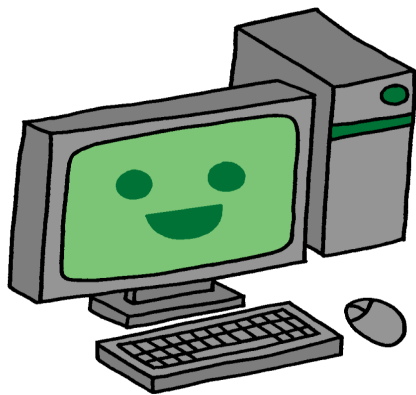
✓ Enfants

Un volontaire + des projets de Code Club + un lieu + des enfants = {Code Club}

Les Codes Clubs ont été créés en Angleterre dans le but d'apprendre le codage informatique aux enfants. Développés en France par le réseau des UDAF, nous proposons cette action depuis le début de l'année 2018.

L'UDAF des Hautes-Pyrénées s'est engagée dans l'action Code Club afin de proposer une réponse innovante aux attentes des familles du département en matière d'usage responsable du numérique et de soutien à la parentalité.

Le codage informatique permet aux enfants d'apprendre à apprendre et de comprendre ce qui se cache derrière tout ça. C'est de l'apprentissage par la compréhension. Cela permet une démystification de tout ce qui tourne autour du numérique. En apprenant le codage informatique, les enfants réalisent que ce n'est pas magique et que c'est fait par des hommes et des femmes et donc qu'ils peuvent aussi le faire.

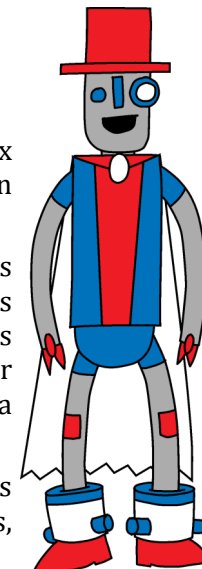


COMMENT CA MARCHE ?

Le Code Club prend la forme d'ateliers d'initiation destinés aux enfants entre 8 et 12 ans. Un Club doit proposer à minima un atelier par mois.

Des rencontres sont organisées, 2 à 3 fois par an, avec les parents sous forme de « Coding goûter » afin que les enfants puissent montrer à leurs parents ce qu'ils ont fait. Ces rencontres sont aussi l'occasion d'échanger avec les parents sur les questions autour du numérique et du soutien à la parentalité.

Le Code Club peut être créé au sein de tous types de structures accueillant des enfants : écoles, collèges, bibliothèques, associations, centres de loisirs, centres sociaux, etc...



CODE CLUB ITINERANT

2 possibilités :

- Nous mettons le matériel (ordinateurs avec logiciel et livrets) à votre disposition : vous venez le récupérer et vous animez l'atelier (ponctuel ou périodique) dans votre structure.

- Nous venons dans vos locaux avec le matériel nécessaire et nous animons l'activité (ponctuellement ou périodiquement).

Pour être bénévole et animer un club, il suffit d'un peu de motivation et d'une courte formation le temps d'un club. L'animateur peut apprendre en même temps qu'il apprend aux enfants, c'est très facile !

Si vous souhaitez des renseignements pour devenir bénévole et animer un club (existant ou à créer) dans le département des Hautes-Pyrénées, il vous suffit de nous contacter. Nous étudierons ensemble toutes les possibilités qui s'offrent à vous !